L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 24 MAI 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5, par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tout du Rédacteur de diverses parties du journal, paieront $1 50 la ligne pour la première insertion, et 75 CENTS la ligne pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 la ligne pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $5 pour le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenable avec elles; mais elles auront cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 50 cents par ligne pour chaque insertion.

Toute annonce insérée doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront présentés à la fin de chaque mois.

L'ABEILLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 24 MAI.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Entrepreneurs—Huit terrains situés sur l'habitation Macarty, dans le Troisième District, bornés par la rue Dauphine, la grande Hommes, Bourgogne et Ursules. Feuille et plan. Deux autres terrains bornés par les rues Marais, Dauphine, Clouet et des Français.

Par Westall & Spear, à la Bourse des Négociants et Propriétaires — Une portion de terre avec toutes les constructions qu'elle y trouvent, située dans le Deuxième District, dans l'île bornée par les rues Conti, Bienville, Chartres et la Passage de la Bourse, avec deux maisons en briques à trois étages, face au Passage.

Par R. Delhomme, à la Bourse des Négociants, 1 Bienville, Passage de la Bourse — Huilier et meubles en acajou, lits, bureau, une charrette à main, etc.

Par Hoffman & Morel, au N. 56 de la rue de Chartres — Marchandises sèches et lingerie, marchandises sèches, etc.

Par A. Fisher, au N. 66 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures, soupes et savons.

Par Vincent & Co., à 10 heures au No 31 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Dauphine — Le stock et ameublement sur place, des étagères supérieures étant mis en vente.

Également, le bail de la magasin.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Kraus et Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!!

Terrains de valeur à l'encan par le Shérif.

☞ Nous appelons l'attention spéciale sur les ventes de terrains publiées par le shérif Hays, sur ordre de Madame A. Bourée des Négociants, et de A. Descantes, Recevoir de la ville, par le ministère du Shérif, de huit terrains, situés dans le Troisième District dans la ville de New-Orléans, bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Ursules et des Français.

Par Westall & Spear, à la Bourse des Négociants et Propriétaires — Une portion de terre avec toutes les constructions qu'elle y trouvent, située dans le Deuxième District, dans l'île bornée par les rues Conti, Bienville, Chartres et la Passage de la Bourse, avec deux maisons en briques à trois étages, face au Passage.

Par R. Delhomme, à la Bourse des Négociants, Bienville, Passage de la Bourse — Huilier et meubles en acajou, lits, bureau, une charrette à main, etc.

Par Hoffman & Morel, au N. 56 de la rue de Chartres — Marchandises sèches et lingerie, marchandises sèches, etc.

Par A. Fisher, au N. 66 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures, soupes et savons.

Par Vincent & Co., à 10 heures au No 31 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Dauphine — Le stock et ameublement sur place, des étagères supérieures étant mis en vente.

Également, le bail de la magasin.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Kraus et Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!!

Terrains de valeur à l'encan par le Shérif.

☞ Nous appelons l'attention spéciale sur les ventes de terrains publiées par le shérif Hays, sur ordre de Madame A. Bourée des Négociants, et de A. Descantes, Recevoir de la ville, par le ministère du Shérif, de huit terrains, situés dans le Troisième District dans la ville de New-Orléans, bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Ursules et des Français.

Par Westall & Spear, à la Bourse des Négociants et Propriétaires — Une portion de terre avec toutes les constructions qu'elle y trouvent, située dans le Deuxième District, dans l'île bornée par les rues Conti, Bienville, Chartres et la Passage de la Bourse, avec deux maisons en briques à trois étages, face au Passage.

Par R. Delhomme, à la Bourse des Négociants, Bienville, Passage de la Bourse — Huilier et meubles en acajou, lits, bureau, une charrette à main, etc.

Par Hoffman & Morel, au N. 56 de la rue de Chartres — Marchandises sèches et lingerie, marchandises sèches, etc.

Par A. Fisher, au N. 66 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures, soupes et savons.

Par Vincent & Co., à 10 heures au No 31 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Dauphine — Le stock et ameublement sur place, des étagères supérieures étant mis en vente.

Également, le bail de la magasin.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Kraus et Turpin, 93 Vieille Levée.

Terrains de valeur à l'encan par le Shérif.

☞ Nous appelons l'attention spéciale sur les ventes de terrains publiées par le shérif Hays, sur ordre de Madame A. Bourée des Négociants, et de A. Descantes, Recevoir de la ville, par le ministère du Shérif, de huit terrains, situés dans le Troisième District dans la ville de New-Orléans, bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Ursules et des Français.

Par Westall & Spear, à la Bourse des Négociants et Propriétaires — Une portion de terre avec toutes les constructions qu'elle y trouvent, située dans le Deuxième District, dans l'île bornée par les rues Conti, Bienville, Chartres et la Passage de la Bourse, avec deux maisons en briques à trois étages, face au Passage.

Par R. Delhomme, à la Bourse des Négociants, Bienville, Passage de la Bourse — Huilier et meubles en acajou, lits, bureau, une charrette à main, etc.

Par Hoffman & Morel, au N. 56 de la rue de Chartres — Marchandises sèches et lingerie, marchandises sèches, etc.

Par A. Fisher, au N. 66 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures, soupes et savons.

Par Vincent & Co., à 10 heures au No 31 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Dauphine — Le stock et ameublement sur place, des étagères supérieures étant mis en vente.

Également, le bail de la magasin.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Kraus et Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!!

Terrains de valeur à l'encan par le Shérif.

☞ Nous appelons l'attention spéciale sur les ventes de terrains publiées par le shérif Hays, sur ordre de Madame A. Bourée des Négociants, et de A. Descantes, Recevoir de la ville, par le ministère du Shérif, de huit terrains, situés dans le Troisième District dans la ville de New-Orléans, bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Ursules et des Français.

Par Westall & Spear, à la Bourse des Négociants et Propriétaires — Une portion de terre avec toutes les constructions qu'elle y trouvent, située dans le Deuxième District, dans l'île bornée par les rues Conti, Bienville, Chartres et la Passage de la Bourse, avec deux maisons en briques à trois étages, face au Passage.

Par R. Delhomme, à la Bourse des Négociants, Bienville, Passage de la Bourse — Huilier et meubles en acajou, lits, bureau, une charrette à main, etc.

Par Hoffman & Morel, au N. 56 de la rue de Chartres — Marchandises sèches et lingerie, marchandises sèches, etc.

Par A. Fisher, au N. 66 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures, soupes et savons.

Par Vincent & Co., à 10 heures au No 31 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Dauphine — Le stock et ameublement sur place, des étagères supérieures étant mis en vente.

Également, le bail de la magasin.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Kraus et Turpin, 93 Vieille Levée.

Affaires Municipales.

Nous n'avons qu'à nous féliciter jusqu'à présent de l'intervention du maire Heath dans les résolutions du Conseil Municipal. Toutes les dépenses folles ont été arrêtées et c'est là un bien immense, car si on eut laissé les Conseils agir vitre libres de légiférer plus longtemps comme ils le faisaient depuis plus d'un an, la situation financière de la ville serait aujourd'hui désespérée. Le premier acte du maire Heath a été d'empêcher la fameuse transaction de billets de bons entre la ville et l'Etat, transaction qui eut été fertile en conséquences ruineuses pour les deux parties. Nous verrons aujourd'hui les billets de ville frappés d'une dépréciation énorme et l'Etat continuer à faire des dépenses mal ordonnées pour des réparations de routes qu'évidemment l'Etat n'est plus à même de faire avec ses propres moyens. Il faut à cet égard que l'Etat prenne un parti décisif. Il faut qu'il obtienne une allocation nationale ou qu'il abandonne la prétention des fleuves et qu'il laisse aux propriétaires à qui elles appartiennent. Il est à peu près sûr que lorsque le Congrès sera bien convaincu de notre impuissance à nous défendre contre les inondations fluviales, il adoptera lui-même une mesure propre pour protéger les terres à coton dont la culture intéresse tout autant le Nord que le Sud. Mais revenons à notre sujet.

Toutes les dépenses folles, disons nous, ont été arrêtées par la crainte salutaire de l'opposition du maire qui n'épargne pas ses veto, ce pour les hommes sensés doivent se réjouir pour l'immunité tout entière. Les Conseils sont devenus infiniment plus prudents et plus réservés. Ils se demandent maintenant, avant de voter une mesure dispendieuse, si elle sera approuvée ou non par le maire. Cette méfiance aura pour écarter maints projets qui auraient fait un grand jour naguère et qui n'osent pas même se produire maintenant. Cette méfiance a eu un autre résultat pour le moins aussi favorable, c'est d'avoir limité les délibérations des Conseils à la seule régulière de la semaine comme autrefois. Nous avons vu le moment où les Conseils allaient délibérer tous les jours, et alors nul trouver du monde n'est pas venir. Aujourd'hui le monde qui n'a jamais été des plus forts.

Nous sommes délivrés de ce danger pour le moment. Les Conseils libérés vite, et quand ils ont fini, à peine osent ils prolonger le simple ajournement à la semaine régulière. Mais cette brièveté dans les discussions ne les rend pas moins sérieux, et nous ne voyons pas qu'après le mois d'expérience MM. les membres des Conseils aient devenus plus sages ou plus habiles. Ils sont seulement plus craintifs, ce qui n'est pas précisément la même chose. A propos du Chemin de fer des rues St Pierre et Dumaine, ils ont rappelé une décision définitive, qui ne date pas de plus d'une quinzaine. Cette ligne partira ou ne partira pas de l'intersection du Canal et Dauphine au lieu du Canal et Bienville. Le Conseil sera forcée de changer aussi quand il est affaire à des compagnies de ce genre qui demandent sans cesse et veulent épuiser la voie des concessions et des privilèges, avant de prendre leur parti définitivement. La Compagnie du chemin de fer de Chattanooga, par exemple, qui veut offrir aux actionnaires à la Mobile en est encore à faire des plans de tracé. Elle n'est encore fixée sur rien, se cachant pas même elle pas encore sa gare, ses dépôts ou ses stations. Elle engage aujourd'hui des choses si nouvelles, que le Comité des rues du Conseil des Aldermen a demandé à être déchargé de son examen à ce sujet. Cette demande est-elle sérieuse, sans intention d'un membre tout pour alerte à se mêler de tout et qui a présenté un contre projet admettant certaines demandes, restant certaines autres, et sur le tout, concédant à la compagnie le droit de passage dans plusieurs rues au dessus de la rue du Canal. Suivant ce projet, qui est encore long de ce qu'on demande aux Conseils, la Compagnie de la Nile-Orléans et Chattanooga commencerait par faire une compagnie de ville, et vraisemblablement elle ne serait jamais autre chose, à moins que les bénéfices réalisés ne la fassent assez grands pour permettre la construction d'une longue ligne.

On nous assure cependant que ladite Compagnie a fait plantée des jalons à partir de l'avenue des Champs Elysées jusqu'aux Rigolets en quelque part vers ce point. Mais nous n'avons pas oublié un précédent célèbre et qui nous a coûté cher. Les Compagnies de Mobile et de Pontchartrain, assurément bien à l'autre, n'agissent elles pas aussi plantés des jalons instantanés dans le même direction, et même fait quelques terrassements, lorsqu'après avoir obtenu le bon de la ville, dont nous payons les intérêts aujourd'hui, elle suspendit des travaux qui n'avaient pas coûté $10,000, et disparut avec $240,000, dont le paiement est resté à la charge de notre municipalité consolidée.

Nous ne disons pas que la Compagnie de Chattanooga ait envie, ni même l'idée d'imiter ses devancières; mais nous voudrions le premier à nos représentants municipaux, et nous serions fort d'avis qu'ils n'en rapportassent à l'avis du comité des rues. Que la Compagnie se serait fort fâchée de ce qu'on lui a déjà fait, et qu'en maintenant. Sinon qu'elle abandonne son projet. Une autre Compagnie se présentera sans doute avec des prétentions moins ambitieuses.

Il a été question dans la dernière séance des Aldermen d'une somme de $22,668 payée déjà au Revenu de l'Intérieur pour taxe sur la circulation de la ville, sans qu'aucune allocation spéciale ait été votée à cet effet. Personne ne pensait à un paiement semblable, attendu qu'il avait été annoncé que le secrétaire du Trésor avait décidé par tolérance, considération ou autrement, que cette taxe ne serait pas payée. Dans ce cas, nos autorités municipales auraient mis une bête intempestive.

Nous les engageons à se montrer moins pressées sur l'affaire relative au marché de la rue des Dryades, marché qu'il s'agirait de transférer rue Magnolia par suite d'expropriation dans un procès perdu. Le Maire est d'avis d'essayer un compromis avec les héritiers Lizardaide qui sont devenus, par arrêt de cour, propriétaires des terrains sur lesquels le marché des Dryades se trouve encore aujourd'hui. Tout arrangement n'est pas impossible. Une transaction libérerait la ville de toute réclamation ultérieure ou d'indemnité à payer pour cause de jouissance.

Nous terminerons cette revue en signalant une excellente résolution de M. Montamat, pour la nomination d'un comité qui sera chargé d'aviser aux moyens de réduire les dépenses de la ville. Cette résolution eut eu plus de mérite encore si elle fut venue plus tôt. Il s'est perdu beaucoup d'argent depuis la restauration municipale essayée sous l'autorité du président Johnson, c'est à dire depuis l'installation du Conseil de ville actuel, et il serait grandement temps que ce même Conseil suivrait dans une voie d'économie et de réparation. Nous ne marchons pas vers un avenir brillant. Nos revenus vont en diminuant; les propriétés de la ville ne séduisent plus les capitalistes; les loyers baissent et les campagnes qui viennent d'être inondées et dont la plus grande partie a été peut-être abandonnée bien qu'il ne soit pas trop tard pour y faire de certaines récoltes, ne présentent pas une perspective bien riante. De toute nécessité il faut donc faire des économies sur les dépenses municipales, et nous engageons le Conseil à secouder sérieusement et résolument l'initiative prise par un de ses membres. Ce membre est président, lui même, du comité de finance du Conseil des Assistants; il doit connaître au juste les nécessités de la situation.

ENREGISTREMENT DES VOTANTS EN VILLE.
RELEVÉ OFFICIEL.

L'inspecteur général Forsyth, commandant civil, a eu l'obligeance de nous remettre ce qui suit.

Tableau des électeurs enregistrés dans la paroisse d'Orléans jusqu'au 22 mai 1867.

	Blancs.	Noirs.	total.
1er District	3401	1431	4832
2e do	1876	3305	5171
3e do	1653	3199	4852
4e do	1843	1239	3082
Rive droite	272	1189	1461
	9045	15363	
	grand total		22408

D'après ces tableaux, qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'exactitude, il y a plus qu'une différence de 5000 entre les deux listes et nous ne doutons pas que les inscriptions de chaque jour ne l'efface bientôt pour laisser, en définitive, la majorité à qui doit l'avoir, c'est à dire au parti le plus fort qui est celui du nombre, et tous les citoyens remplissent leurs devoirs.

ENREGISTREMENT DANS LES PAROISSES.

Un journal de Baton Rouge a pris soin de faire un relevé exact des enregistrements des électeurs dans les paroisses, et son tableau, que nous reproduisons ci-dessous, indique, jusqu'au 20 courant, le nombre des citoyens inscrits des deux races:

	Blancs.	Couleurs.
East Baton Rouge	773	146
Ouest Baton Rouge	30	312
Iberville	21	556
Lafourche	140	434
Accension	91	973
Ouachita	54	286
St Hélène	45	283
Terrebonne	46	411
Washington	213	49
St Jean Baptiste	60	550
Assomption	45	350
Concordia	0	14
Iberville	60	600
Est Feliciana	104	595
Ouest Feliciana	83	955
Natchitoches	40	190
Rapides	107	999
Ste Marie	76	816
Bossier	31	36
Avoyelles	185	298
Jackson	85	26

On voit que la disproportion numérique est grande. Dans une paroisse, Ouachita, il y a eu près de 20 nègres pour un blanc. Nous ne pas en être surpris, la paroisse de Ouachita est une de celles qui ont le plus fourni le soldat à la Confédération, et beaucoup, hélas! n'ont pas revu leurs foyers. Dans les autres, la proportion, comme nous l'avons déjà dit, est d'environ 10 contre un, à l'exception d'une seule paroisse, celle de Washington où l'on n'a inscrit que 49 nègres pour 213 blancs. Mais ce tableau ne représente pas encore la moitié des paroisses et il est facilement tout à fait même fini dans celles qui figurent ici. Toutefois, à l'heure qu'il est, le plus gros des nègres est inscrit et l'enregistrement des blancs commence à peine. La disproportion ten fra tous les jours à disparaître. Elle disparaîtra plus vite encore probablement lorsque la réponse de l'avocat général sera connue. Nous ne voyons donc pas qu'il ait un motif bien puissant de se décourager si tôt.

D'ailleurs, quelques hommes qui connaissent parfaitement les deux races disent que le vote des affranchis restés attachés à l'agriculture, pourra être différent du vote présumé des affranchis demeurant en ville. Si cela était, le nombre des nègres inscrits ne signifierait plus rien, puisqu'il serait tout aussi bien disposés pour les conservateurs que pour les radicaux.

Nous concluons de là que l'enregistrement des citoyens blancs dans les divers districts de la ville est d'une importance extrême. Rien ne pourrait excuser ces citoyens si, par leur faute, le gouvernement tombait entre les mains du parti radical. Ceux contre lesquels ne peuvent être opposés aucuns motifs d'exclusion, ne doivent pas attendre l'opinion de l'autorité de Washington. Qu'ils ne voit plus de foule dans les bureaux d'enregistrement, on n'attend plus sur tout pendant des journées entières. La formalité s'accomplit à l'instant. Pourquoi donc hésiter encore quand on n'a à s'opposer que les objections fondées sur la loi Sherman. Il y a six 20,000 citoyens qui n'ont pas à les redouter.

GRAND SALUT A LA CATHÉDRALE.—Nous avons déjà annoncé qu'il y aurait ce soir, à la cathédrale, une quête au profit des inondés. Monsieur le curé Chalon a chargé M. Henri Dubos d'organiser, pour cette circonstance, une grande solennité musicale. Le programme qu'on nous communique à l'instant indique que ce titre sera pleinement justifié, grâce au concours qu'ont bien voulu donner à M. Dubos les primo maîtres de chapelle et organistes de la ville, un grand nombre de chanteurs et de chanteuses amateurs, et enfin une quinzaine de musiciens d'orchestre. Voici la liste des morceaux au programme:

1o. Grande ouverture (orgue), G. Smith.
2o. *Veni Creator* (chœur et orgue) Feltz.

Les deux morceaux précédents le sermon.

3o. Grand quatuor chanté par le quator de la cathédrale, l'orgue tenu par Smith.
4o. *Pie Pecatis* (Stabat, solo par M. C...)
5o. Duo de flûtes (par MM. Carrière et K.)
6o. *Fac ut portem* (Stabat. Mme Urban.)
7o. *Animæ Christi*, trio pour voix d'hommes M. Collignon.)
8o. *Hymne Christi*, duo et chœur (Von LaHache)
9o. *O Salutaris*, quintette (Feltz)
10o. *Tantum ergo*, chœur et orchestre.
11o. Elevation (composition de H. Page)
12o. *Laudate*, chœur et orchestre.

L'orchestre et les chœurs seront conduits tour-à-tour par MM. Collignon, Von La Hache, Priéré et Dubos. L'orgue sera tenu par MM. Collignon, Smith et Feltz.

On nous prie d'avertir tous les exécutants qu'ils sont invités à se réunir à la cathédrale à sept heures moins un quart. La cérémonie commencera à sept heures précises.

Les dames et messieurs des chœurs et de l'orchestre sont priés de rester dans les tribunes après la cérémonie.

Nous espérons que la quête sera fructueuse et qu'elle apportera au budget des inondés une somme assez importante, car jusqu'à présent les secours sont loin d'être proportionnés aux immenses besoins qu'a créés dans nos campagnes le débordement des eaux du Mississippi.

COMITÉ EXÉCUTIF DU PARTI DE LA RECONSTRUCTION NATIONALE.—Les membres de ce comité sont priés de ne réunir ce soir, rendez-vous chez M. Jacquet, à 7 heures et demie, au coin des rues Royale et Dauphine.

BEAU LOT DE TERRE A VENDRE.—Ce lot mesure 56 pieds de face à la rue Esplanade sur 400 pieds de profondeur entre les rues Tonti et Gravier. Il est vendre jusqu'à la rue du Quartier. La rue Esplanade est une de nos rues fashionables. Heureux ceux qui peuvent y devenir propriétaires et s'y construire une résidence. Voilà une occasion magnifique que nous signalons aux capitalistes qui tiennent à être logés convenablement dans un quartier fashionable. La rue Esplanade donc dans laquelle on vendra 100 pour 150 de plus qu'aujourd'hui et à la position offre en outre un bénéfice certain. Pour les conditions s'adresser à M. A. Bonnet, No 17, rue Vieille-Levée, en face de la Douane.

Souscription pour les Inondés.

Première liste	$1,276 50
Deuxième liste	486 50
Total versé aux mains du trésorier	1,763 00

Troisième liste.

J. Jacquet	5 00
Loge Dante	25 00
Cash	25 00
Cash	25 00
Loge Etoile Polaire No 1 (sous la juridiction de la Grande Loge de l'Etat de la Louisiane	40 00

ASSURANCE MUTUELLE SUR LA VIE.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la Compagnie d'assurance mutuelle sur la vie "Home" établie à Cincinnati. L'agent général de cette Compagnie pour la Louisiane est M. H. Peralta, aux bureaux sont rue Royale No 18. Le nom de cet agent offre toutes les garanties pour les souscripteurs louisianais. La Compagnie, comme on le verra par les noms qui figurent dans l'annonce, est solidement établie, et offre aux assurés les avantages. qui résultent de la mutualité.

CHRONIQUE LOCALE.

LES COURSES POUR LES INONDÉS.—Il y avait un certain nombre de dames, mais pas autant qu'on l'espérait hier aux courses de la Métairie, au bénéfice des inondés.

Stella, appartenant à M. Bouvier, a gagné le premier prix, un solide beurrier d'argent.

Wait ou White, a gagné le prix de la seconde course, une coupe d'argent pour céleris.

Bismarck, de M. J. Nelligan, a gagné le prix de la troisième épreuve, prix consistant en une paire de gobelets d'argent.

Les courses finiront aujourd'hui et seront encore plus intéressantes. Nous espérons, vu l'objet de ces courses, qu'elles attireront plus de monde qu'hier.

ARTICLES VOLÉS.—A. Israel, marchand, au coin des rues Remparts et Girod, accusé par Joseph Kountz, No 81 rue des Remparts, d'avoir dans sa boutique pour $25 de souliers volés dans son magasin à lui J. Kountz, a été interrogé hier par le recorder Aherns et renvoyé devant le Première Cour de District. Parties des causes qui contiennent les souliers ont été trouvées chez Israel et reconnues comme portant les marques particulières de Kountz, marques qui avaient été enlevées, ce qui augmente les soupçons contre Israel.

Un témoin a déposé que dans la nuit où le vol a été commis, le 6 du courant, il a vu un jeune garçon, nommé Delamore, sortir du magasin de Kountz avec deux cotées qu'il emportait au magasin d'Israel.

SUISSE.—Le gouverneur Wells a révoqué son ordre pour l'exécution de l'affranchi Dennis, d'accusation qui devait avoir lieu aujourd'hui. La raison de ce sursis est que le délai légal pour interjeter appel n'était pas expiré.

AFFAIRE RENTOYLE.—L'affaire du capitaine Hathorn, du schooner *Fanny*, accusé d'avoir, le 14 du courant, pendant qu'il était employé par S. Wallenburg, rue Tchoupitoulas, 180, collecté $1,065 de R. Tramontana, reste du sur une cargaison de fruits, et d'avoir garde cette somme, a été examiné hier par le recorder Guerrier et renvoyée comme une affaire appartenant à la juridiction civile M. Wallenburg a pris les mesures nécessaires pour poursuivre cette affaire devant le tribunal civil.

FÊT.—Hier, vers 2 heures, le feu a pris dans une maison de la rue Palmyre, entre les rues Broad et Rocheblave, occupée par Emma Brown (c). Les flammes ont gagné la maison voisine occupée par Wm Euler, et les deux habitaces ont été entièrement détruites. On dit que le feu a commencé dans du feu, paraît-il qu'il a été mis par un incendiaire. Mr Euler était absent.

VOL AVEC EFFRACTION.—Des voleurs sont entrés de nuit chez W. A Hainey, à Rockville, mercredi soir et ont pris les articles suivants: Horlier d'argent marque "Hanney" Grande et 11 petites cuillères d'argent, marque W. A. H., cuillère à soupe d'argent, 3 chandeliers d'argent, 3 tasses d'argent et 3 anneaux de serviettes.

BATTAILLE SUR LE RIVIÈRE.—E. Hansen a été arrêté hier sur l'accusation d'avoir indirectement causé la mort d'un enfant dans la scène de sa mère, Mme Caroline C. Hinchey, qui il avait violemment assaillie, ce qui amena une décrance avant terme. Hansen tenait une maison de barbier rue du Cirque, près de la rue Dauphine. Mme Hinchey demeure au coin des rues Pierret et Decatur. Elle se trouvait chez Hansen, qui, pour une raison que nous ne connaissons pas, la força de sortir de chez lui en la traitant avec une violence brutale.

DÉPART DE Mme. RISTORI.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Parmi les passagers qu'emmène aujourd'hui à *Ville de Paris*, se trouvent Mme Ristori et sa suite. L'illustre tragédienne quitte l'Amérique après un séjour de près de huit mois, qui ont été marqués par une succession de triomphes, des éloges de fleurs et des sommes de plus en plus importe, dit-on, $200,000, qui constituent son bénéfice net: c'est un joli denier, quoiqu'il n'égale pas le chiffre des bénéfices pécuniaires par *Hard Cred*. La terre de l'Union avait été moins hospitalière à l'incomparable et à jamais illustre Rachel, qui avait en peine à couvrir ses frais.

La tournée de Mme Ristori fera époque dans l'histoire de l'art américain, et sera aussi celle du *humbug*. Loin de nous la pensée de rien diminuer du prodigieux talent de la grande artiste, mais on peut affirmer que sans l'extrême et provoquante habileté de M. Grau, son directeur, Mme Ristori aurait très fort risqué de ne pas courir au échec là où elle a trouvé d'éclatante succès. Nous n'amoins pas, pour notre part, les éloges du *puff* américain, et nous estimons que la dignité de l'artiste en souffre, surtout s'il s'y mêle, comme il arrive souvent, des réclames monstres soit faites pour les yeux à deux très et les oreilles empaillées, et non pour les intelligences sérieuses et capables de juger. Mme Ristori connaît les saints ou les honors, et nous devons avouer que sans tout ce grossier appareil de charlatanisme tapageur, les plus grands talents courent le chance d'être méconnus en Amérique.

Un point dont on se souviendra toujours avec reconnaissance aux Etats-Unis, c'est l'empressement complaisance avec laquelle Mme Ristori a toujours prêté son concours aux œuvres de charité. Dans le dernier temps surtout, elle a sacrifiée pour donner une plus grande quantité de représentations de bienfaisance et remplir ses engagements à cet égard.

Les compatriotes de Mme Ristori, qui ont cité plusieurs fois l'objet de cet empressement charitable, n'ont pas eu ingrats, et ils lui ont offert avec son au magnifique souper d'adieu chez M. Jauch. Avant la fête, on a remis à la tragédienne une grande médaille d'or, dont la face porte ces mots:

Benefactrice pour le Sicilia Italiana di Sera Del 15 Maggio.

Sur le revers on lit ce qui suit:

Ad Adelaide Ristori Alcuni Italiani riconoscenti.

UN NOUVEAU RAOUSSET BOULBON.

La *Liberté*, journal de M. de Girardin, vient de mettre en circulation l'incroyable histoire que voici:

"On raconte dans les cercles parisiens une histoire assez extraordinaire qu'invraisemblable.

Raousset Boulbon se serait pas mort, dit on, et l'on affirme qu'après avoir traversé en France, il y a quelques années, sous un faux nom, il aurait l'intention de revendiquer aujourd'hui ses trois millions.

"Tout cela est hors de sens; l'illustre aventurier a été réellement fusillé à Guaymos, c'est un fait incontestable.

"Voici, croyons-nous, ce qui a donné naissance aux bruits qui courent à ce sujet.

"Un gentilhomme breton très connu du monde artistique, le comte de Kerouartz, allié par les liens de sang à la famille des Raousset, est sur le point d'entreprendre une expédition du même genre que celle qui coûta la vie à son malheureux cousin.

"M. de Y..... nourrissait depuis longtemps ce projet; mais l'état de sa fortune l'empêchait de le réaliser. Un procès récemment gagné à l'étranger—il s'agit de plusieurs millions de francs—vient de le mettre à même de réaliser son rêve.

"Notre compatriote a gardé le secret de son entreprise jusqu'au dernier moment; il a fait tous ses preparatifs en Angleterre, et n'attend plus pour partir que la livraison de 2,000 carabines Winchester, livraison qui doit lui être faite au commencement de mai. Il amène avec lui 1,000 personnes appartenant à toutes les nations du globe et à toutes les classes de la société. Les Français y sont en majorité."

On télégraphie d'Europe:

Berlin, 16 mai.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe de M. de Bismarck, dit que l'exécution finale du traité signé à Londres qui l'évacuation de la forteresse du Luxembourg par les Prussiens seront difficilement accomplies dans le délai prescrit par la Conférence de Londres, et que la France aura besoin de plus de temps.

—Le *Courrier Sicilienne* reçoit de Vicari les détails suivants sur l'assassinat des frères Mattelio:

Le 15 avril, à peu de distance de Montemagliore, en plein jour, une bande de brigands a lâchement fusillé MM. *Francesco* et Giacomo Mitteilo, grands propriétaires de l'arrondissement de Termini. Lorsque les corps de ces malheureux ont été rapportés à la commune, l'émotion, la douleur, l'abattement n'ont plus eu de bornes.

"Hier, dans la campagne d'Alia, à Resinici, les milicens à cheval, aidés par des gardes champêtres, ont assailli et tué deux brigands, Bolifo et Lo Cicero, son compagnon inséparable, ce qui a un peu rajeuni les esprits.

"Les meurtriers de Mm. Mitteilo sont connus.

"Ce sont C..... et V....., qui, depuis 7 ans au moins, battent les campagnes de l'arrondissement de Termini. Ils ont plus d'une fois repoussés, tué et blessé des soldats de ligne et des carabiniers qu'ils avaient incidemment rencontrés.

"Ces individus, peu de temps avant les premières opérations du général Medici, en 1865, s'en barguèrent pour l'Amérique. Ne trouvant pas sur ce continent des occupations à leur goût, ils en sont revenus, à la mois de septembre de cette année, ils ont bien la quarantaine passée, à Palerme et à Palerme avec un passeport français.

"Dans toutes les captures faites toutes les expédiées de célèbre Peppino di Lombard, des Primi et des Giancola, ces derniers sont tombés, mais C. et V. restent saints et sains, prêts à ce qu'ils sont par la terreur des habitants de Montemagliore.

"Tout pur l'assassinat de MM. Mitteilo qu'ils ont mis en scène à leur ordre, ils ont commis un vol qui a fait un bruit considérable.

"L'opinion publique, quelque temps, disait que le commandant des milicens de Termini avait échappé de tout service pendant ces deux exécutions, avec tous ses soldats, que de la présence et de la destruction de ces deux héroïques brigands.

—Le commerce de la Nouvelle-Orléans, par le Mississippi et le Lac Pontchartrain, pendant la semaine finissant le 18 courant, comprend 1,000 balles de coton, 1,000 boucaux de sucre, 1,000 barils de mélasse, 1,000 barils de farine, 1,000 barils de whisky, 1,000 barils de bière, 1,000 barils de pommes de terre, 1,000 barils de pommes, 1,000 barils de poisson, 1,000 barils de viande, 1,000 barils de lard, 1,000 barils de saindoux, 1,000 barils de beurre, 1,000 barils de fromage